

EMPLOIS 2026

Suppressions et embrouilles garanties !

Casser le thermomètre n'a jamais fait baisser la température !



Le PLF 2026 prévoit 550 suppressions d'emplois temps plein (ETP) à la DGFIP en 2026, une « diminution », selon le vocabulaire officiel, à périmètre constant.

Le désormais traditionnel « jeu de bonneteau » des ETP entrants et sortants de la DGFIP permet à l'administration d'afficher une « facture finale » de -433 ETP. C'est bien évidemment un grossier mensonge de communication quand on décrypte précisément ces chiffres.

En effet, 167 ETP arrivent à la DGFIP dans le cadre du transfert de missions des Centres de gestion financière (CGF) des ministères de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, de la justice et des ministères sociaux.

Mais le nombre d'emplois nécessaire à la bonne réalisation des missions transférées est systématiquement sous estimé dès la décision de transfert. De plus, dans un second temps, 49 emplois sur les 167 sont immédiatement rétrocedés aux ministères d'origine au titre des gains de productivités issus de la mise en place des CGF sur ces missions ! Enfin, quand les agents des ministères en question sont appelés à suivre leur mission et donc intégrer la DGFIP, cela ne les intéresse pas toujours, ne serait-ce que par crainte que cette mission ne leur soit au final pas attribuée et qu'ils doivent assurer des tâches nouvelles qu'ils ne maîtrisent pas.

Un emploi de gardien concierge est rétrocedé pour la cité administrative de Dijon.

En conséquence, ces 117 (167-50) « renforts » de la DGFIP arrivent avec des missions pour lesquels ils sont dès le début en sous-effectif, par omission volontaire et au nom de la « productivité »...

À périmètre constant c'est bien 550 emplois détruits à la DGFIP en 2026.

Mais ce n'est pas fini, car la DG a identifié des « missions prioritaires » qui vont être renforcées. La notion de renforcement ne doit pas être bien enseignée à l'INSP (exENA), car quand une mission est prioritaire, on devrait créer des emplois plutôt que simplement les transférer depuis d'autres services de la DGFIP victimes chaque année de suppressions d'emplois !

Au cas particulier, 140 emplois viendront « renforcer » la lutte contre la fraude et les amendes, 70 emplois en informatique, 20 emplois en RH (en partie pour gérer la PSC ?!).

Cerise sur le gâteau, la DG crée 5 centres de contact (4 pro et 1 amendes) avec 234 ETP (qui viendront achever de dépouiller les directions départementales et régionales en emplois).

Ainsi, c'est 464 ETP supplémentaires qui sont redéployés hors des services de gestion départementaux, **qui perdront ainsi près de 1 000 emplois au total !**

On comprend mieux l'urgence de la DG à casser le TAGERFIP et à refuser de communiquer sur les variations par départements, au nom de la nouvelle réforme de comptabilisation des emplois. Quand les résultats sont insoutenables, il est plus facile de détruire l'outil de mesure !

Dernier mensonge à dénoncer, la fiche « emplois » du CSAR indique que tous les services de la DGFIP contribuent aux suppressions d'emplois. En effet, depuis de nombreuses années, la CGT Finances publiques dénonce la saignée des emplois, toujours supportée par les directions départementales et régionales et épargnant Bercy et les directions nationales et spécialisées (DNS).

La DG fait donc semblant d'associer ces précieux emplois privilégiés aux « efforts » de suppressions d'emplois. Ce n'est qu'une illusion, car 16 emplois à Bercy et 56 en DNS sont affichés dans les suppressions, mais les missions de ces directions sont renforcées à hauteur de 12 et 34 redéploiements. C'était déjà le cas en 2024, on voit bien qu'il est plus difficile de réduire les emplois au plus près de la DG...

Les services locaux vont perdre plus de 1 000 emplois en 2026, Bercy seulement 4... Alors qu'il faudrait en recréer partout !

Pour la CGT Finances publiques, l'ensemble des missions de la DGFIP méritent les emplois nécessaires à la bonne réalisation et à l'amélioration des leurs missions. Habiller les uns en déshabillant les autres est une politique irresponsable mettant les missions et les agents en concurrence, au détriment de la cohérence globale de notre service public et des conditions de travail de la plus grande parties des agents.